

# Rapport d'activité

## Rapport d'activité



2011  
2011

## Édito



2011 restera une année marquée par une sécheresse particulièrement sévère sur notre territoire. Cette situation exceptionnelle a mis en exergue l'acuité des enjeux liés à l'eau lorsque la ressource vient à manquer. Ainsi, la vigilance aura été de mise tout au long de l'année pour permettre la satisfaction de chaque usage (alimentation en eau potable, refroidissement de la centrale nucléaire de Civaux, prélèvements pour l'industrie et l'agriculture...) et le maintien du bon fonctionnement de nos milieux aquatiques.

L'établissement public du bassin de la Vienne a suivi cet épisode avec attention et a apporté sa contribution aux arbitrages opérés. Les tensions observées sur la ressource ont par ailleurs conforté toute l'utilité du travail de fond conduit depuis 2007 par l'établissement. L'évaluation des volumes prélevables sur la Vienne aval ou encore la mise en oeuvre, aux côtés des multiples partenaires, du programme « sources en action » consacré à la préservation des têtes de bassin sont des exemples.

L'année 2011 consacre également l'aboutissement d'une étape importante de la révision du SAGE Vienne dont le projet a été validé à la grande majorité des membres de la commission locale de l'eau en février. Cette décision à laquelle succède une phase de consultation des assemblées et du public témoigne de la volonté des acteurs locaux de disposer d'un SAGE équilibré et renforcé, en cohérence avec les objectifs fixés par la directive cadre sur l'eau.

Centre de ressource et de mobilisation des acteurs du territoire, l'établissement s'est particulièrement investi, tout au long de l'année, dans l'organisation de formations à destination des techniciens ou des élus sur des thématiques spécifiques telles que la lutte contre les plantes exotiques envahissantes ou la restauration hydromorphologique. Cette initiative visant à renforcer les compétences des acteurs du territoire s'inscrit en cohérence avec la stratégie d'accompagnement des porteurs de projet en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la restauration des milieux aquatiques. Compte tenu de l'intérêt suscité auprès des participants, elle sera reconduite et amplifiée l'année prochaine.

Je vous souhaite à tous une agréable lecture de ce rapport d'activité 2011.

Le Président de l'Établissement Public  
du Bassin de la Vienne

Jean-Bernard DAMIENS



# Sommaire

<b>Édito .....</b>	<b>p1</b>
<b>1 Présentation de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne .....</b>	<b>p4</b>
L'EPTB Vienne .....	p5
Le bassin de la Vienne .....	p5
Reconnaissance en EPTB .....	p6
Ses élus .....	p6
Ses missions .....	p7
Son équipe .....	p7
<b>2 Bilan financier .....</b>	<b>p10</b>
Budget 2011 .....	p11
<b>3 Les principales actions en 2011 .....</b>	<b>p12</b>
Mise en œuvre du SAGE Vienne .....	p13
Coordination et appui à la mise en place de procédures de gestion de l'eau sur le bassin .....	p16
Conduite d'études structurantes sur l'ensemble du bassin .....	p18
Assistance et conseil aux porteurs de projets .....	p19
Communication et sensibilisation .....	p20
Participation à des groupes de travail inter-régionaux .....	p22
Suivi et évaluation des procédures notamment via les tableaux de bord .....	p23





# 1

## Présentation de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne



## L'EPTB VIENNE

L'Établissement Public du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne), créé le 10 septembre 2007, a pour objectif de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne (21 157 km<sup>2</sup>), l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau, dans la mise en œuvre de la gestion de l'eau.

A ce titre, il assure un rôle général de **coordination, d'animation, d'information et de conseil** dans ses domaines et son périmètre de compétence. Il est également chargé de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vienne approuvé en juin 2006 et actuellement en cours de révision.

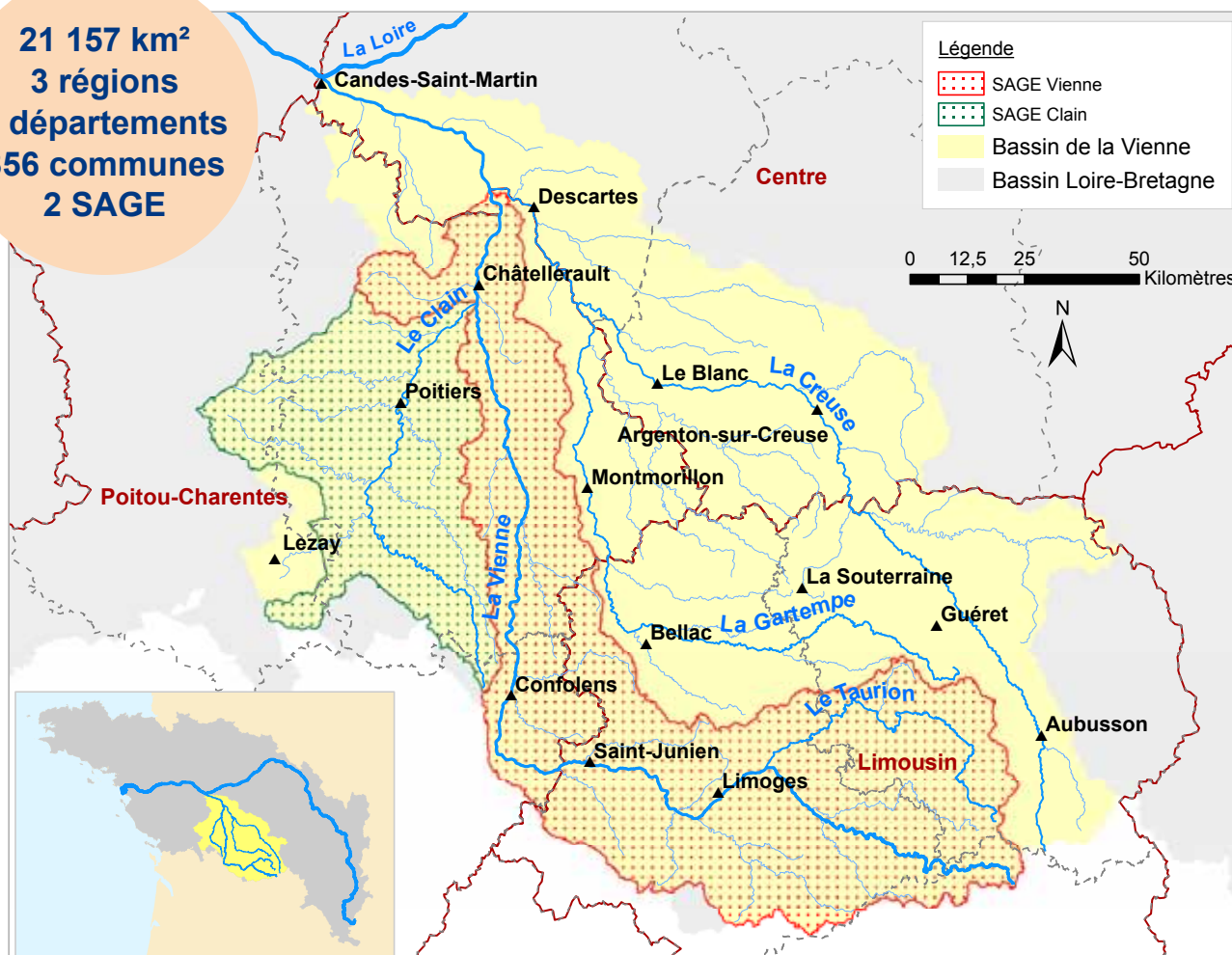
Cet établissement est un syndicat mixte ouvert regroupant les Régions Limousin et Poitou-Charentes, les Départements de la Vienne, de la Charente et les Communautés d'Agglomérations de Poitiers et du Pays Châtelleraudais.

## LE BASSIN DE LA VIENNE

La Vienne (372 km) prend sa source au pied du mont d'Audouze (en Corrèze) sur le plateau de Millevaches à 920 m d'altitude. Elle traverse ensuite les plateaux intermédiaires puis les bas plateaux du haut Limousin (altitude de 300 – 400 m) avant de sillonner les formations sédimentaires du Poitou et enfin de confluer avec la Loire à Candes-Saint-Martin. Ses principaux affluents sont la Creuse (255 km), le Clain (125 km) et le Taurion (103 km).

Son bassin couvre ainsi une superficie de 21 157 km<sup>2</sup> et s'étend des contreforts nord occidentaux du massif central jusqu'au val de Loire, sur les Régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre et en particulier sur les départements suivants : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Vienne, Charente, Deux Sèvres, Indre et Indre-et-Loire.

21 157 km<sup>2</sup>  
3 régions  
8 départements  
856 communes  
2 SAGE



## RECONNAISSANCE EN EPTB

Depuis la loi du 30 juillet 2003 relative aux risques technologiques et naturels, l'organisation des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) est officiellement reconnue.

**Les traits caractéristiques des EPTB sont les suivants :**

- Groupement de collectivités associées en institution inter-départementale ou syndicat mixte ouvert,
- Périmètre d'intervention correspondant à l'ensemble d'un bassin ou sous bassin hydrographique,
- Objet visant à faciliter la gestion équilibrée de l'eau et notamment la prévention des inondations et la gestion des zones humides.

L'action des EPTB s'inscrit dans les **objectifs d'atteinte du bon état de l'eau** définis par la **Directive Cadre sur l'Eau (DCE)**.

Depuis le **21 octobre 2008**, le périmètre d'intervention de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne est délimité par arrêté préfectoral en tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

## SES ÉLUS

L'Établissement Public du Bassin de la Vienne est administré par un comité syndical composé de 8 délégués élus, désignés par les collectivités adhérentes.

### • Composition du bureau du syndicat

- **Président** : Jean-Bernard DAMIENS
- **1<sup>er</sup> Vice-Président** : Gérard AUDOUZE
- **2<sup>ème</sup> Vice-Président** : Guy GRATTEAU
- **3<sup>ème</sup> Vice-Président** : Maurice RAMBLIERE
- **Secrétaire** : Evelyne AZIHARI



Réunion du Comité syndical

### • Composition du Comité Syndical

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Région Limousin	Jean-Bernard DAMIENS	Jean-Marie ROUGIER
	Gérard AUDOUZE	Jean DANIEL
Région Poitou-Charentes	Guy GRATTEAU	Valérie MARMIN
	Serge MORIN	Georges STUPAR
Département de la Vienne	Maurice RAMBLIERE	Jean-Claude CUBAUD
Département de la Charente	Philippe BOUTY	Gérard DESOUHANT
Communauté d'agglomération du pays Chatelleraudais	Evelyne AZIHARI	Jean-Claude BONNET
Communauté d'agglomération de Poitiers	Jean-Daniel BLUSSEAU	Anthony SIRAUT



## SON ÉQUIPE

En juillet 2011, l'EPTB a recruté un nouveau **Chargé de mission**, M. Guillaume LALOGÉ, en charge du SAGE Vienne et des contrats territoriaux

mis en oeuvre sur la partie aval du bassin (Poitou-Charentes, Centre). Il est **localisé à Poitiers** afin d'assurer ses missions au plus proche du terrain.

### • Composition de l'équipe technico-administrative

Fonction	Nom
• <b>Directeur</b>	Stéphane LORIOT
• <b>Chargé de missions</b>	Cédric MALRAISON
• <b>Chargé de missions</b>	Guillaume LALOGÉ
• <b>Chargée de communication / SIG</b>	Anne-Charlotte JEAN
• <b>Secrétaire / Comptable</b>	Isabelle BOUCHOULE

## SES MISSIONS

### ● Favoriser la mise en place et coordonner les procédures de gestion intégrée de l'eau sur le bassin

Outre l'animation du SAGE Vienne, l'EPTB Vienne s'emploie à **coordonner et assister les acteurs locaux** souhaitant mettre en place des **outils de gestion intégrée de la ressource en eau** (SAGE, Contrats territoriaux, Contrats de rivières, etc.).



*Comité de pilotage du programme Sources en action*



*Formation sur les plantes invasives*

L'EPTB anime également la **coordination de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes** à l'échelle du bassin.

Il pilote aussi un comité de suivi des poissons migrateurs dont l'objet est de veiller à la cohérence des actions en faveur de la reconquête des espèces.



## ● Apporter conseils et assistance aux porteurs de projets

L'un des principaux fondements de la politique de l'établissement concerne l'**accompagnement des maîtres d'ouvrage**. L'objectif de cette mission est d'**impulser les actions et de faciliter la mise en œuvre de leurs projets** en matière de gestion de l'eau.



Sortie de terrain sur la thématique des zones humides



Réunion avec des techniciens de rivière

Les besoins des porteurs de projet étant très diversifiés, l'établissement est en mesure d'assurer des **prestations de conseils dans les domaines technique, juridique, administratif** (relecture de documents administratifs, conception de marchés, recherche juridique...).

## ● Assurer la maîtrise d'ouvrage d'études structurantes sur l'ensemble du bassin

Dans le but d'**améliorer les connaissances et d'orienter les actions** en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, des études sont conduites sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vienne à l'échelle du bassin versant, ou d'une partie de celui-ci.

Les informations émanant de ces études sont (sauf cas particuliers) mises à disposition des acteurs de l'eau du bassin.

Exemple d'études réalisées ou en cours :

- Identification des zones à dominantes humides,
- Inventaire des ouvrages transversaux,
- Évaluation des volumes prélevables par catégorie d'utilisateurs...



## ● Suivre les actions

Dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE Vienne, **un tableau de bord est élaboré chaque année** par l'EPTB Vienne afin de renseigner les acteurs de l'eau sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du territoire du SAGE Vienne. Cet outil est bâti à partir d'indicateurs pertinents permettant d'évaluer les bénéfices des activités entreprises sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il compte ainsi **une soixantaines d'indicateurs**.

Depuis 2009, l'EPTB Vienne a souhaité étendre quelques-uns de ces indicateurs à l'ensemble du bassin de la Vienne, afin de bénéficier d'une vision d'ensemble de l'état des cours d'eau, des eaux souterraines et des milieux aquatiques de son territoire d'intervention.



## ● Assurer la communication et la sensibilisation

En matière de communication, les besoins des organismes intervenants dans la gestion de l'eau sont généralement analogues. Dans une optique d'économie d'échelle, l'EPTB Vienne peut **réaliser des supports de communication répondant à des besoins collectifs ou assister des porteurs de projet dans leurs démarches** en matière de communication et de sensibilisation.

En outre, l'Établissement Public du Bassin de la Vienne assure ses besoins propres en terme de communication et valorisation de ses actions. L'utilisation d'une base de données et d'un Système d'Information Géographique permet d'assurer une valorisation et une diffusion des données environnementales du bassin de la Vienne (site internet, tableau de bord, etc.).



*Stand de l'EPTB Vienne*





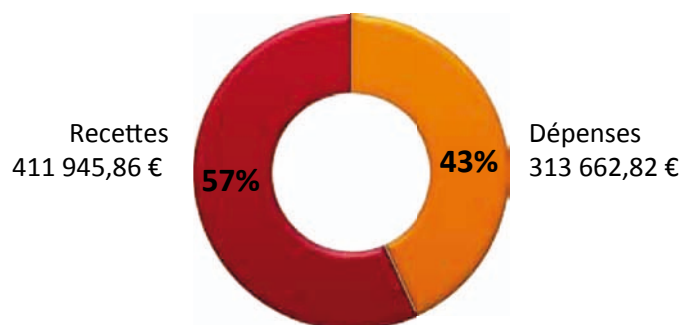
# 2 Bilan financier



# BUDGET 2011

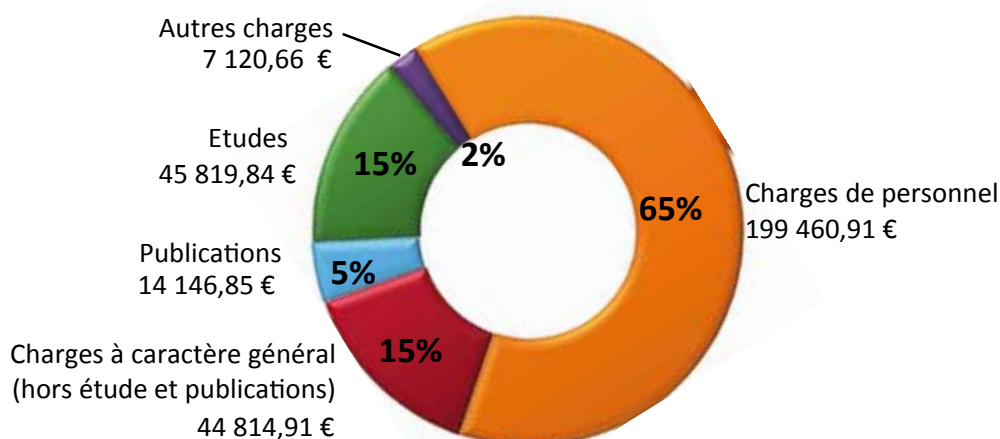
Le compte administratif 2011 affiche un résultat d'exercice excédentaire de 98 283,02 €. Cet excédent s'explique en particulier par le décalage dans le financement d'études programmées en 2011.

## Compte administratif 2011



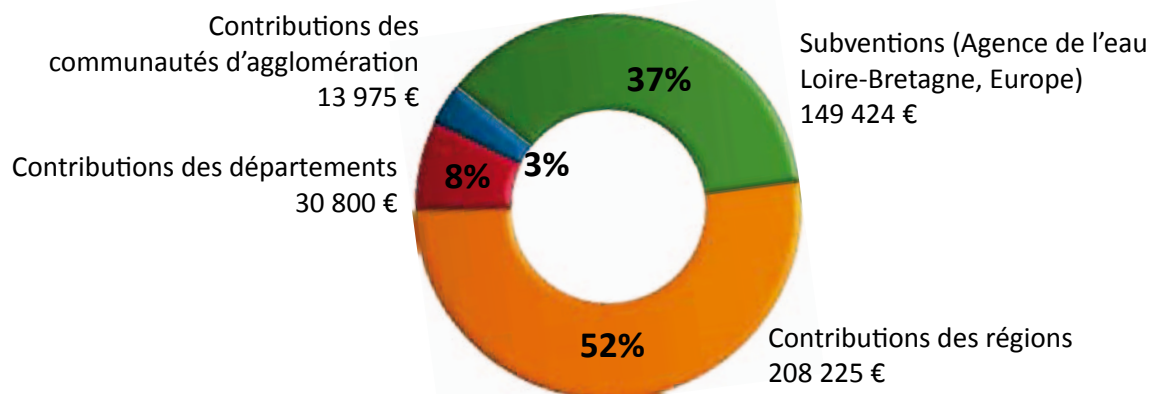
La section investissement représente pour 2011 moins de 1 % du budget global.

## Répartitions des principaux postes de dépenses de fonctionnement



Ne disposant pas de fiscalité propre, l'EPTB Vienne perçoit pour son fonctionnement et pour le déploiement du programme d'actions, des participations des collectivités adhérentes et des subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Europe.

## Répartition des recettes





# 3

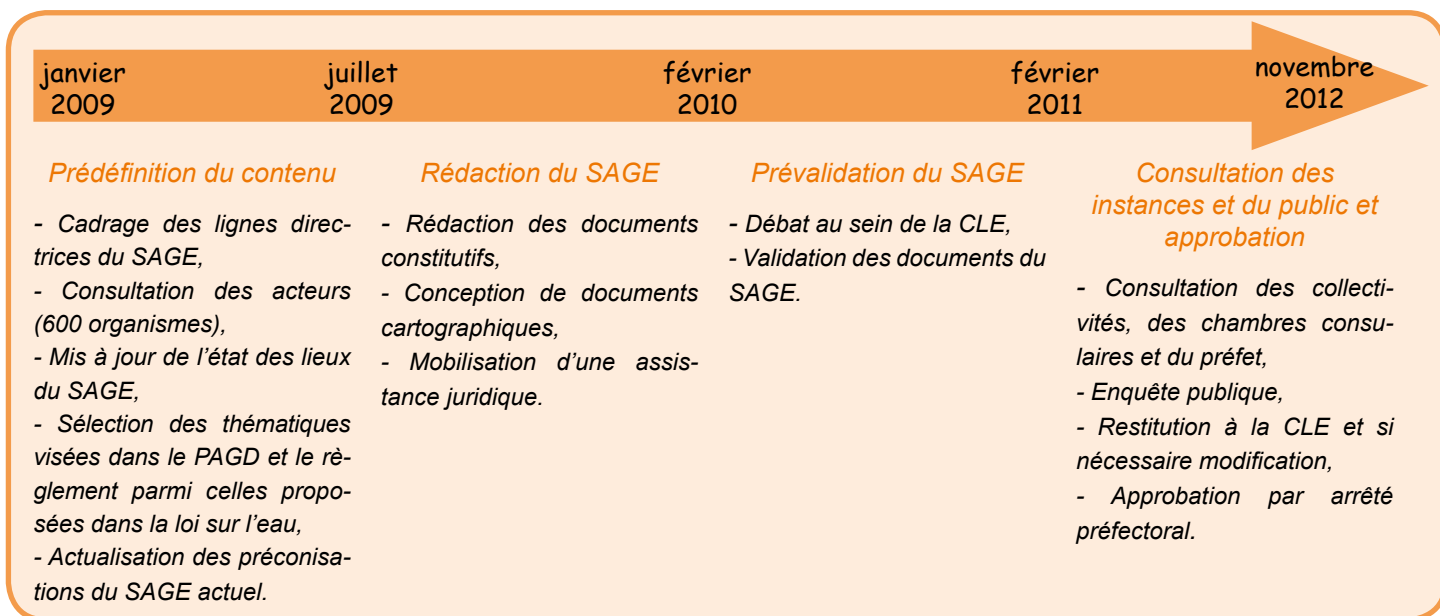
## Les principales actions en 2011



## MISE EN ŒUVRE DU SAGE VIENNE

Depuis 2007, l'EPTB Vienne est en charge de la mise en oeuvre du SAGE Vienne dont l'un des principaux leviers est l'animation de contrats territoriaux décrits dans les pages suivantes de ce bilan.

### ● Révision du SAGE Vienne



La **révision du SAGE**, débutée en 2009, s'est poursuivie en 2011 avec notamment l'**approbation par la Commission locale de l'eau (CLE), le 9 février, du projet de SAGE révisé**. Cette validation succède à un travail de mise en conformité du SAGE avec la loi sur l'eau de 2006.

Cette validation s'est poursuivie par une **phase de consultation des collectivités, des chambres consulaires, du préfet et du Comité de bassin** qui ont ainsi pu donner leur avis sur les documents validés par la CLE.



Réunion de la CLE

### ● Demande de redevance

La loi dite Grenelle 2, du 12 juillet 2010, introduit la possibilité pour les EPTB mettant en oeuvre un SAGE de **demande une majoration de la redevance sur les prélèvements d'eau au profit des actions engagées, par l'EPTB**, pour la mise en oeuvre du SAGE.

Satisfaisant aux critères fixés par la disposition législative, l'EPTB Vienne a été le premier EPTB

a faire la demande de redevance auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

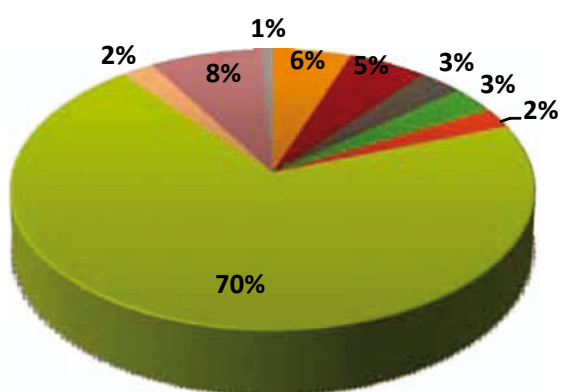
Cette demande a été rejetée en octobre 2011 par le Comité de bassin qui a indiqué que la question du financement des SAGE serait abordée lors de la préparation du 10ème programme de financement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

## ● Avis sur les dossiers réglementaires

Les services de l'État transmettent à la CLE les dossiers d'autorisation pour avis et les dossiers de déclaration pour information, afin

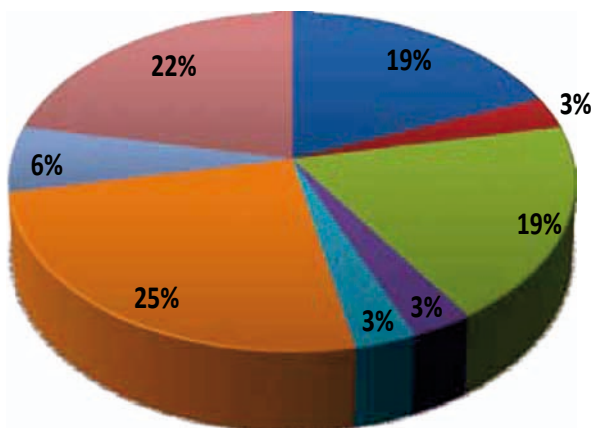
qu'elle s'assure que les décisions administratives prises dans le domaine de l'eau sont compatibles avec le SAGE Vienne.

### Dossiers de déclaration en 2011



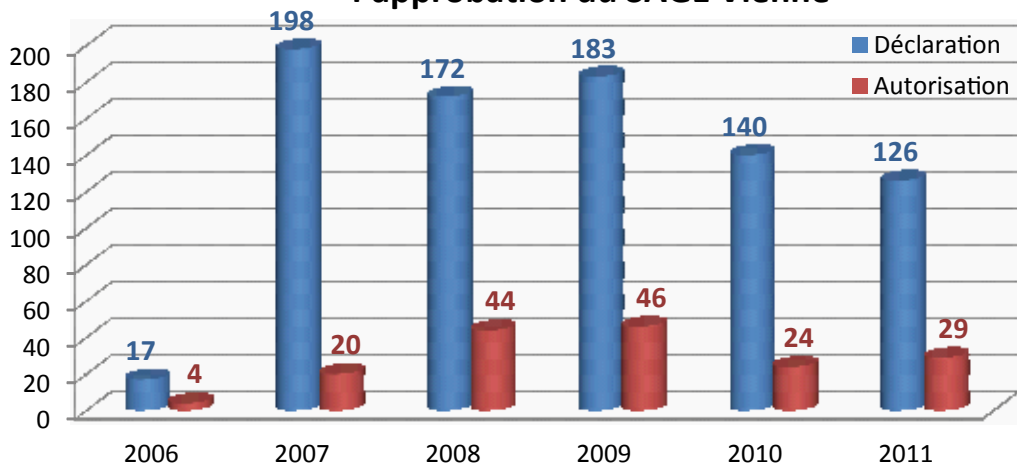
- Vidange étangs
- Gestion des eaux pluviales (lotissements, zones d'activités...)
- Régulation étangs - création plan d'eau
- Sondage, forage (prélèvement agricole, piézomètre)
- Construction STEP - rejet d'eaux traitées
- Travaux sur cours d'eau
- Effacement plan d'eau
- Epandage de boues de STEP
- Assèchement, remblai zone humide

### Dossiers d'autorisation en 2011



- Renouvellement de concession / réhabilitation ouvrages hydrauliques
- Urbanisation - imperméabilisation des sols
- Travaux sur cours d'eau - DIG
- Prélèvements en rivière
- Gestion des eaux pluviales
- Régularisation / renouvellement autorisation PVT / création plan d'eau
- Assèchement, remblai zone humide
- ICPE

### Evolution du nombre de dossiers reçus depuis l'approbation du SAGE Vienne



## ● Communication relative au SAGE Vienne

### • Lettre d'information

La Lettre d'information du SAGE Vienne est publiée chaque année afin de retracer les étapes de la mise en œuvre du SAGE.

En 2011, la 8<sup>ème</sup> **lettre d'information** été principalement consacrée aux contrats territoriaux mis en place sur le territoire du SAGE Vienne.



### • Relations presse

Différents événements médiatiques (article de presse, émissions de radio et de télévision) font mention du SAGE Vienne, notamment à la suite de réunions de la CLE dans lesquels les débats et décisions sont résumés, ou encore suite à la promotion de documents édités dans la cadre du SAGE ou de la gestion de l'eau.



Journal de France 3 Limousin au sujet d'une réunion de CLE



## COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN PLACE DE PROCÉDURES DE GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN

### ● Contrat territorial Vienne aval

En 2011, l'EPTB Vienne, associé au syndicat RIVE de la Vienne pour la coordination de l'élaboration du Contrat territorial Vienne aval, a accompagné RIVE lors de la conception du cahier des charges pour la réalisation du diagnostic initial. Il lui a également apporté un appui stratégique dans la mise en place du contrat.

L'année 2011, a aussi consisté en la répartition des tâches entre les deux structures.



La Vienne à Chauvigny

### ● Programme «Sources en action»

Le Contrat territorial Vienne amont également appelé programme «Sources en action», co-coordonné par l'EPTB Vienne et le PNR Millevaches en Limousin, a été signé le 22 juin 2011 à Eymoutiers (87).



Signature du programme «Sources en action»

L'ensemble des 16 maîtres d'ouvrage et des financeurs était ainsi réuni pour signer le document contractuel qui les lie et ainsi permettre le lancement officiel des actions engagées sur la Vienne amont et ses affluents (2 400 km<sup>2</sup>).

Plusieurs actions ont ainsi été réalisées en 2011 : installation d'ouvrages de franchissement de cours d'eau, de clôtures, d'abreuvoirs, entretiens de la ripisylve, sensibilisation des riverains...



### ● Dispositif de lutte contre les plantes invasives

En 2011, l'EPTB Vienne, a poursuivi la rencontre des opérateurs de terrain (techniciens de rivière, fédérations de pêche...) afin de leur présenter le fonctionnement du dispositif de lutte contre les plantes invasives et le rôle de chacun des partenaires impliqués. Ces échanges avaient aussi pour but de faire adhérer l'ensemble des acteurs à un projet commun.

Par ailleurs, une journée de formation destinée aux opérateurs de terrain a été organisée le 27 juin. Elle a réuni une trentaine de participants

Une plaquette de présentation a également été éditée afin de faire connaître cette nouvelle organisation.



Formation sur les plantes invasives

## ● Organisation de l'action sur les bassins du Goire et de l'Issoire

Engagée en 2010, la réflexion pour **la mise en place d'une gestion intégrée de la ressource en eau** sur les bassins du Goire et de l'Issoire s'est poursuivie en 2011.

En effet, les élus du territoire ont été rencontrés en mai et septembre afin d'**étudier les différents scénarios proposés**. Un groupe de travail a alors été créé pour organiser le portage d'un contrat territorial.

L'EPTB Vienne est également intervenu lors des conseils communautaires pour présenter la démarche.



*Bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne Charentaise*

## ● Formations sur l'hydromorphologie

Afin de **sensibiliser les élus à la restauration des cours d'eau**, l'EPTB Vienne a notifié en avril, à un groupement rassemblant des CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) du bassin de la Vienne, un marché relatif à l'organisation de **sessions de formation sur l'hydromorphologie**

La première phase de ce marché a été consacrée à la création d'outils pédagogiques qui seront utilisés lors des sessions de formation.

Ces journées de rencontres et d'échanges, ont pour objectif de permettre aux élus et aux agents des collectivités de **mieux comprendre les enjeux de la gestion des cours d'eau et de découvrir les dynamiques naturelles d'écoulement** (principes de l'hydro-morphologie) à travers une approche de terrain et l'échange des connaissances.

Ainsi, les élus du bassin de l'Anglin ont pu participer à la première de ces formations organisée le mercredi 14 décembre 2011 à la mairie de Bélâbre (36).



*Formation sur l'hydromorphologie*



## CONDUITE D'ÉTUDES STRUCTURANTES SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN

### ● Évaluation des volumes prélevables par catégorie d'usagers

L'EPTB Vienne a commandité une étude ayant pour objectif d'évaluer les volumes prélevables et de **fixer la répartition entre les catégories d'usagers** sur le territoire de la Vienne aval. La première phase de l'étude était consacrée à la collecte des données afin de caractériser l'état

de la ressource en eau. En plus de la collecte de données existantes, des suivis piézométriques et des jaugeages de cours d'eau sont réalisés. Néanmoins, le déroulement de l'étude a été perturbé par la sécheresse, ce qui a retardé la réalisation de ces mesures.

### ● Étude sur le bassin de la Creuse

Un **diagnostic sur l'état d'avancement des actions en faveur des milieux aquatiques sur le bassin de la Creuse** a été réalisé par M<sup>elle</sup> Clémentine LEVI, stagiaire au sein de l'EPTB Vienne. Au cours de ce travail, de nombreux acteurs impliqués dans la gestion de l'eau (syndicats de rivière, fédération de pêche, associations...) ont été rencontrés.

Cette étude qui pointe **les atouts et les faiblesses** des démarches en cours sur ce territoire permet d'envisager plusieurs axes d'intervention :

- Appui aux porteurs de contrats territoriaux en cours de mise en place notamment sur la Creuse moyenne et l'Anglin,
- Montage d'une animation sur des thématiques peu ou pas prises en compte dans les procédures de gestion de l'eau telles que les pollutions diffuses, la gestion des plans d'eau ou le partage de la ressource en eau,



*La Gartempe à Antigny*

- Engagement avec les acteurs du territoire d'une réflexion sur la mise en place d'un SAGE prioritairement sur le bassin de la Gartempe (secteur le plus avancé en matière de gestion des cours d'eau).

### ● Diagnostic du DPF sur la Vienne aval et la Creuse

Afin de répondre aux demandes d'informations formulées par l'EPTB Vienne, la DREAL de bassin a commandité un diagnostic sur le Domaine public

fluvial (DPF) de la Vienne et de la Creuse.

La restitution de ce travail a été présentée en septembre au Comité syndical de l'EPTB Vienne.

### ● Projet tuteuré sur le fonctionnement des stations d'épuration

Un groupe d'étudiants du Master Gestion de l'environnement et traitements des eaux (GETE) de Limoges a travaillé sur l'analyse des rendements de

stations d'épurations par type de filière de traitement afin d'**évaluer les performances de traitement des stations d'épurations** du bassin de la Vienne.

### ● Projet tuteuré sur les aires d'alimentation de captages

Un autre groupe d'étudiants du Master GETE de Limoges a travaillé sur la **pré-identification des aires d'alimentation de captage sur le périmètre du SAGE Vienne**.

Un état de la réglementation concernant la délimi-

tation de ces aires a tout d'abord été réalisé pour ensuite pré-identifier sur le périmètre du SAGE Vienne les zones potentiellement classables au regard des pressions agricoles subies et de l'importance des prélèvements pour l'eau potable.

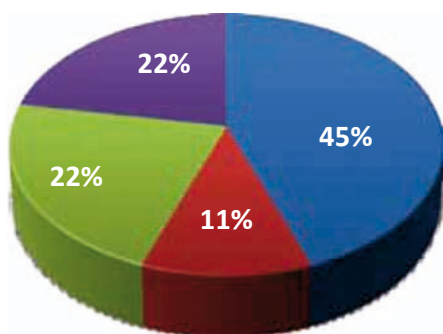
## ASSISTANCE ET CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJETS

Tout au long de l'année, l'Établissement a accompagné différents porteurs de projets sur le bassin de la Vienne, dans des domaines variés. L'assistance et les conseils prodigués ont pour but de faciliter la mise en œuvre par les porteurs

de projets des actions en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

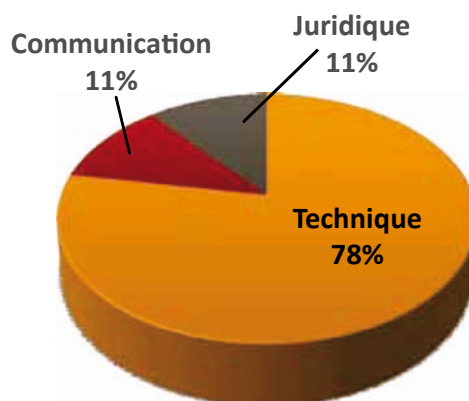
L'EPTB intervient également plus particulièrement sur la thématique des zones humides et des inondations.

### Catégories de bénéficiaires des prestations d'assistance conseil

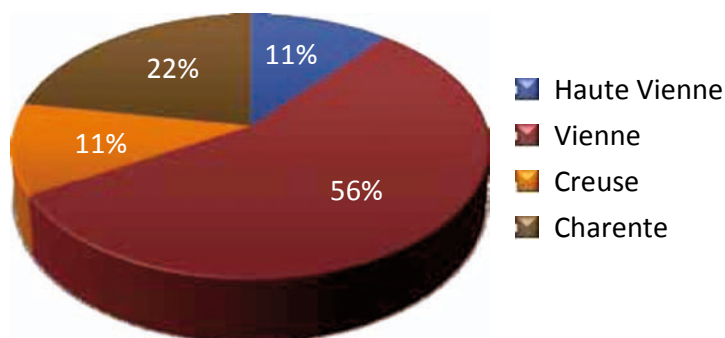


- Syndicat de rivière
- Communauté de communes
- Communauté d'agglomération
- Conseil général

### Domaines de compétences sollicités



### Départements bénéficiaires





### ● Colloques et manifestations

#### • Journée départementale de l'eau

Le samedi 2 avril, l'Office de Tourisme Creuse Taurion Gartempe, l'Établissement Agricole d'Ahun, et la Communauté de Communes Creuse Taurion Gartempe (CIATE), ont organisé une deuxième journée départementale de l'eau sur le thème « **L'eau pour les villes : répondre au défi urbain** ». Cette journée était organisée dans le cadre de la journée mondiale de l'eau et s'articulait autour de conférences et de visites de stands.

L'EPTB Vienne s'est associé à cette démarche en tenant un stand sur lequel il présentait ses différentes actions en faveur de gestion équilibrée de l'eau sur le bassin de la Vienne.



Stand de l'EPTB Vienne lors de la journée départementale de l'eau à Ahun

#### • Jours de Vienne à Châtellerauld

La Communauté d'agglomération du pays Châtellerauldais a organisé en août une **opération valorisant la Vienne**, son histoire et sa place dans le développement du Châtelleraudais.

A cette occasion, L'EPTB Vienne a tenu un stand où il a pu présenter ses différentes missions et actions en faveur de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin de la Vienne.



Stand de l'EPTB Vienne lors des «jours de Vienne» à Châtellerauld

#### • Colloque de l'Association Française des EPTB

L'association française des EPTB (AFEPTB) a organisé les 3 et 4 novembre, à Chalon-sur-Saône, un colloque sur **la thématique des zones humides et notamment de leur prise en compte dans les politiques d'aménagement**. A cette occasion l'EPTB Vienne a présenté sa politique en matière de préservation des zones humides.



Intervention de l'EPTB Vienne au colloque de l'AFEPTB

#### • Intervention auprès d'étudiants

L'EPTB intervient également auprès d'étudiants notamment dans l'encadrement et le suivi de projets tuteurés ou encore lors d'interventions en classe.

## ● Publications

### • Nouvelle plaquette de présentation de l'EPTB

Une nouvelle plaquette de présentation de l'EPTB Vienne a été éditée début 2011. Cette plaquette actualisée présente les missions de l'EPTB ainsi que des exemples d'actions engagées sur le bassin.

### • Plaquette de présentation de la coordination de la lutte contre les plantes invasives

Dans le cadre du dispositif de coordination de la lutte contre les plantes invasives du bassin de la Vienne, l'EPTB Vienne a réalisé une plaquette de présentation de ce dispositif destinée à tous les acteurs concernés par la gestion des plantes exotiques envahissantes.



### • Newsletter

Une newsletter est diffusée chaque trimestre par mail aux partenaires, afin de les informer de l'avancement des dossiers en cours.

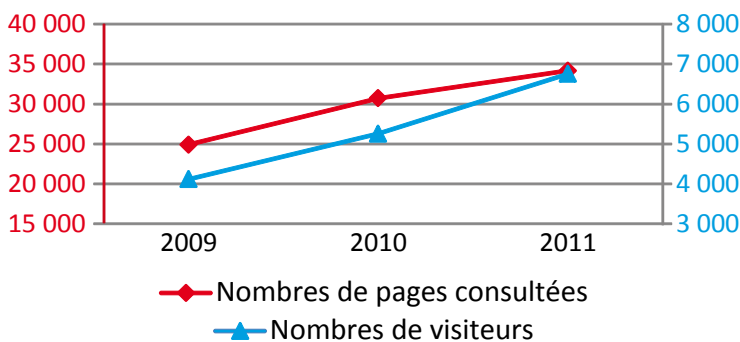


### • Site internet

Le site internet de l'EPTB Vienne, créé en octobre 2008, est régulièrement mis à jour et présente notamment l'actualité du bassin de la Vienne. Ce site propose également un Espace Pro destiné aux élus du Comité syndical, aux membres de la CLE et aux partenaires de l'Établissement afin qu'ils puissent accéder aux éléments techniques concernant la gestion de l'eau du bassin.

Depuis la création du site les visites sont en augmentation :

Consultation du site internet



Adresse du site : [www.eptb-vienne.fr](http://www.eptb-vienne.fr)



## PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL INTER-RÉGIONAUX

### ● Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin

L'Établissement est **membre de l'Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB)** qui a pour principales missions d'assurer les échanges d'informations entre les élus responsables d'EPTB ou encore de représenter les EPTB aux niveaux national et européen.

En 2011, les membres de l'association ont également engagé une réflexion sur le programme d'intervention des EPTB pour les prochaines années.

L'EPTB Vienne s'est notamment impliqué dans un groupe de travail sur l'application de la majoration de la redevance pour prélèvement d'eau.



### ● Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes envahissantes

L'Établissement siège également au sein du groupe de travail «Loire-Bretagne plantes envahissantes» animé par la fédération des conservatoires d'espaces naturels. L'objectif de ce groupe de travail est d'**apporter des réponses scientifiques et techniques adéquates aux interrogations des acteurs de terrain et d'élaborer une stratégie de lutte cohérente.**

Ainsi, l'EPTB a participé aux deux réunions du groupe organisées en mars et décembre à Orléans. Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur les actions de chacun des groupes territoriaux, de travailler sur les outils du groupe Loire-Bretagne (manuel, site internet, exposition...) et d'être informé des actions mises en place au niveau national et des études réalisées sur la thématique.



*Jussies*

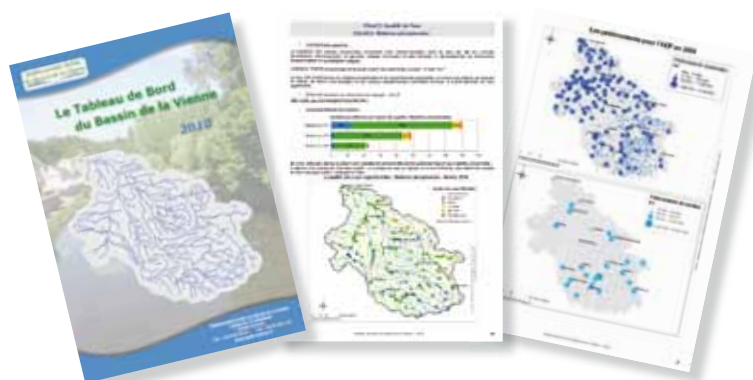


## SUIVI ET ÉVALUATION DES PROCÉDURES NOTAMMENT VIA LES TABLEAUX DE BORD

### ● Tableaux de bord 2010

#### • *Tableau de bord du bassin*

En 2010, l'EPTB Vienne a souhaité étendre le suivi d'indicateurs du Tableau de bord du SAGE Vienne à l'intégralité du bassin de la Vienne afin de bénéficier d'une vision d'ensemble de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du bassin. En 2011, il a donc publié le deuxième tableau de bord du bassin.



#### • *Tableau de bord du SAGE Vienne*

Le Tableau de bord du SAGE Vienne 2010 compte 57 descripteurs renseignés sur un total de 66. Les études menées dans le cadre du SAGE Vienne, les stages ainsi que la collaboration de nombreux organismes détenteurs de données, permettent de préciser de nombreux indicateurs.



Les Tableaux de Bord sont téléchargeables sur le site internet de l'EPTB :

- **Tableau de bord du SAGE Vienne** : [www.eptb-vienne.fr/Le-tableau-de-bord.html](http://www.eptb-vienne.fr/Le-tableau-de-bord.html)
- **Tableau de bord du bassin** : [www.eptb-vienne.fr/Tableau-de-bord-du-Bassin.html](http://www.eptb-vienne.fr/Tableau-de-bord-du-Bassin.html)

Conception - Réalisation : Établissement Public du Bassin de la Vienne  
3, place du 11 novembre  
87220 FEYTIAT



Tel : 05 55 06 39 42  
Fax : 05 55 30 17 55  
www.eptb-vienne.fr

## Etablissement Public du Bassin de la Vienne

Crédits des illustrations :  
EPTB Vienne

Impression :  
250 exemplaires

avril 2012

Partenaires :



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable





## Etablissement Public du Bassin de la Vienne

Établissement Public du Bassin de la Vienne  
3, place du 11 novembre  
87220 FEYTIAT

Tel : 05 55 06 39 42  
Fax : 05 55 30 17 55  
email : [contact@eptb-vienne.fr](mailto:contact@eptb-vienne.fr)

[www.eptb-vienne.fr](http://www.eptb-vienne.fr)

